

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 FEVRIER 2010

L'an deux mille dix, le vingt trois février le Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes des Vallées du Cristal** étant réuni à la Salle polyvalente de Chènevères, après convocation légale.

Etaient présents : Azerailles : BEAUMONT Jean-Yves, FALQUE Rose-Marie, LEGROS olivier, Baccarat : BEGNENE David, BOINIER Jacques, BAILLET Jeannine (remplaçant CAREL Jocelyne titulaire), CHASSAIN Isabelle, COUDRAY Jean, COUDRAY Yvette, FRANCOIS Gérard, GEX Christian, LICHY Lorène, MANGEMATIN Yves, RENAUX Josette, SITT Raphaël, SORNETTE Sylvie, Bertrichamps : DEMANGE Sylvie, DURUPT Louis, MICLO Bernard, HESSE Guy (remplaçant VOURION Laure titulaire), Brouville : PERRIN Cédric, Chenevères : GEORGES Marie-Josèphe, FAVIER Marie-Claude (remplaçant LOUVAIN Francine titulaire), MATH Alain Deneuvre : BOQUEL Michel, VINCENT Alain, Elin : FRANCOIS Jean-Paul, LAGRANGE Michel (remplaçant LOUIS Jean-Paul titulaire), Fontenoy-la-Joûte : BARBIER Pierre, DUPAYS Florence, Gélacourt : BURDUCHE Pierre, THIERY Alain, Glonville : HENRY Marie-Lucie, Hablainville : FRANCOIS Françoise, KALSCH Guy, Lachapelle : RATEAU Bernard, Merviller : BLAISE Bernard, DEMANGE Jean-Luc, Pettonville : SITT Bernard, ZABEL Bernard, Reherrey : JACQUES Hervé (remplaçant HOUBERT Olivier titulaire), KRYZS René, Thierville-sur Meurthe : GEORGES Michel, THIRIET Dominique, Vacqueville : LARDIN Jean-Marie, Vaxainville : FORTIER Jacques (remplaçant FRANC Anne-Marie titulaire), MARCHAL Claude, Veney : FINANCE Audrey, CAVE Jean-Paul (remplaçant TISSOUX Christian titulaire)

Pouvoir : Deneuvre : KREMER Fabien a donné pouvoir à BOQUEL Michel

Excusés : Glonville : ROITEL Philippe, Lachapelle : PAQUOT Véronique, Thierville-sur Meurthe : BOUDOT Joël,

Absent : Baccarat : THIERY Olivier, Brouville : KRYZS Denis, Vacqueville : ALISON Dominique

Monsieur PERRIN Cédric a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Sur proposition du Président et entendu le rapport de Christian GEX, Vice-Président,

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Dans le cadre de la loi dite ATR du 6 février 1992, le Débat d'Orientation Budgétaire, reflet et moyens de la mise en œuvre d'une politique a eu lieu en séance publique du 23 février 2010.

ADHESION AU CAUE

Sur proposition du Président et entendu son rapport,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide l'adhésion de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal au Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe et Moselle,

Décide le versement d'une subvention d'adhésion annuelle

ADHESION A L'ASSOCIATION DES MAIRES

Sur proposition du Président et entendu son rapport,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide l'adhésion de la Communauté de Communes des Vallées du Cristal à l'Association des Maires de Meurthe et Moselle,

Décide le versement d'une subvention d'adhésion annuelle

SUBVENTION OFFICE TOURISME BACCARAT : VERSEMENT D'UN ACOMPTE

Sur proposition du Président et entendu le rapport de Josette RENAUX, Vice-Présidente,

Yves MANGEMANTIN étant intéressé, il quitte la salle pour cette délibération

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide le versement d'une avance sur subvention d'un montant de 30 000 € à l'Office de Tourisme de Baccarat.

Précise que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2010 à l'article 6574

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

EVOLUTION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 0 A 6 ANS

Sur proposition du Président et entendu le rapport de M Jean Luc DEMANGE, vice président,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité

DECIDE d'appliquer à compter du 02 09 2010 les dispositions suivantes :

- Les enfants de l'ensemble du territoire de la communauté de communes âgés de 0 à 3ans et non scolarisés sont accueillis au sein des établissements de l'association Relais ou par les assistantes maternelles du secteur,
- Les enfants de 3 à 6 ans scolarisés au sein des écoles maternelles de la Ville de Baccarat sont accueillis au sein des établissements de l'association Relais dans le cadre de la prestation d'accueil périscolaire. (il est précisé que la participation financière de la communauté de communes vis à vis de ce public et de cette prestation s'entend de 7 h le matin et jusque 18h30 le soir.

De ce fait le service d'accueil périscolaire hors repas le midi et jusque 17h30 le soir mis en place dans les écoles maternelles de Baccarat en sus des services proposés par l'Association Relais deviendra sans objet et s'éteindra à la date du 0 20 92010.

AUTORISE le Président à signer tout avenant à la convention liant la Communauté de Communes des Vallées du Cristal et l'Association Relais nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

MARCHE D'ASSISTANCE A LA REDEVANCE INCITATIVE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA TRANCHE CONDITIONNELLE

Sur proposition du Président et entendu le rapport de M louis DURUPT, vice président,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide d'affermir la tranche conditionnelle du marché d'assistance à la mise en œuvre de la redevance incitative contracté avec le cabinet FBK,

Autorise le président à signer les pièces de marché nécessaires

SIGNATURE D'UN AVENANT AVEC LE CABINET FBK : MARCHE MISE EN ŒUVRE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Sur proposition du Président et entendu le rapport de M louis DURUPT, vice président,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Autorise le président à accepter le cabinet ANETAME comme nouveau cotraitant du cabinet FBK dans le cadre du marché d'assistance à la mise en œuvre de la redevance incitative

Accepte les modifications portées au devis estimatif initial

EVOLUTION DU REGLEMENT D'OCTROI DE PRIMES POUR LES RAVALEMENTS DE FACADES

Sur proposition du Président et entendu le rapport de Mme Rose-Marie FALQUE, vice présidente,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le nouveau règlement d'octroi des aides aux ravalements de façades sur les immeubles privés d'habitation, annexé à la délibération,

Autorise le président à signer ce règlement.

EVOLUTION DU REGLEMENT D'OCTROI DE PRIMES POUR LES REFECTIONS DE TOITURES

Sur proposition du Président et entendu le rapport de Mme Rose-Marie FALQUE, vice présidente,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Adopte le nouveau règlement d'octroi des aides pour la rénovation des toitures sur les immeubles privés d'habitation, annexé à la délibération,

Autorise le président à signer ce règlement.

VILLE DE BACCARAT : « OPERATION SENSIBILISATION A L'OPERA » VERSEMENT D'UNE SUBVENTION

Sur proposition du Président et entendu le rapport de Josette RENAUX, Vice-Présidente,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Décide le versement d'une subvention d'un montant de 600 € à la Ville de Baccarat pour l'opération « Sensibilisation à l'Opéra »

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Josette RENAUX
Vice Présidente